



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CRCM LACO ENT NANTES NORD LOIRE, 10 RUE DE RIEUX CS 14003 44040 NANTES CEDEX 1 déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. Julien Robert-Mercier, représentant de la société 23 GRANDS CHAMPS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 AVENUE JACQUES CARTIER 44800 ST HERBLAIN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HOLDING W.A.R.	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 36844 00030089902 60

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

Raphael GAUDIN
Chargé d'affaires entreprises
raphael.gaudin@creditmutuel.fr

**Caisse Régionale de Crédit Mutuel
de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest**
Société Coopérative de Crédit à capital variable
Capital initial 346 912,33 euros
Intermédiaire d'Assurance - n° ORIAS 07 003 758
Centre d'Affaires
46 rue du Port Boyer - BP 92636 - 44326 Nantes cedex 3
SIREN 870 800 299 RCS Nantes

JST14

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CRCM LACO ENT NANTES NORD LOIRE, 10 RUE DE RIEUX CS 14003 44040 NANTES CEDEX 1 déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. Julien Robert-Mercier, représentant de la société 23 GRANDS CHAMPS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 AVENUE JACQUES CARTIER 44800 ST HERBLAIN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HOLDING W.A.R.	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 36844 00030089902 60

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Raphael GAUDIN
Chargé d'affaires entreprises
raphael.gaudin@creditmutuel.fr

JST14



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CRCM LACO ENT NANTES NORD LOIRE, 10 RUE DE RIEUX CS 14003 44040 NANTES CEDEX 1 déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. Julien Robert-Mercier, représentant de la société 23 GRANDS CHAMPS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 AVENUE JACQUES CARTIER 44800 ST HERBLAIN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HOLDING W.A.R.	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 36844 00030089902 60

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Raphael GAUDIN
Chargé d'affaires entreprises
raphael.gaudin@creditmutuel.fr

JST14



